

## FÉDÉRATION NATIONALE DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES RECONNAÎTRE L'ÉQUITÉ ENVERS LES FEMMES

Comment la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) participe-t-elle au vaste réseau de la Francophonie? Comment affirme-t-elle le rôle spécifique des femmes du Canada français dans une perspective féministe?

L'organisme représente aujourd'hui un réseau de plus d'une quarantaine de groupes (locaux, régionaux et provinciaux) autonomes, d'Est en Ouest du pays. Il oeuvre à titre d'organisme de liaison et de concertation auprès des groupes de femmes et de porte-parole national sur les dossiers reliés à la condition féminine au Canada français.

### Un riche parcours

Fondé en 1914, l'organisme a d'abord répondu au besoin de regroupement des femmes canadiennes-françaises dispersées aux quatre coins du pays. C'est au cours des vingt dernières années, plus particulièrement, que la Fédération nationale a développé son expertise féministe et mis à jour, de façon spécifique, la situation des femmes francophones vivant dans les provinces anglo-canadiennes. Cette situation, dévoilée en 1981 à la suite d'une enquête majeure, se caractérise par la «double infériorité» des Canadiennes françaises. Citoyennes de deuxième classe en raison de leur statut minoritaire et du fait qu'elles étaient des femmes, elles subissaient ce double fardeau souvent dans un état d'isolement, de non-reconnaissance et d'absence de services. Cette constatation amène la Fédération nationale à développer diverses recherches et à travailler dans les milieux et avec les groupes de femmes.

Au cours des années 1980, la FNFCF a analysé la problématique des travailleuses au foyer, des femmes chefs de famille monoparentale en Ontario et des femmes collaboratrices de l'entreprise familiale dans l'Est et l'Ouest du pays. Elle a travaillé à conscientiser les femmes à l'importance de l'autonomie financière et aux questions reliées à leur statut juridique dans les provinces anglaises. Son action se situe également au niveau de l'organisation des groupes de femmes. En appui à ces dossiers, elle a produit une quinzaine de documents de travail qui servent d'outils d'animation et de formation tout en publiant cinq fois l'an et ce, depuis 1971, la revue d'information sur la condition féminine FEMMES D'ACTION.

### Vers l'action politique

Bien que le développement représente un volet du travail de l'organisme, la mobilisation face aux dossiers de l'heure s'est imposée comme une nécessité. La spécificité des femmes francophones doit recevoir une écoute favorable. La Fédération nationale compte aujourd'hui davantage sur l'action et la concertation sur des dossiers d'intérêt national et elle suit en ce sens son plan d'action. En 1988, elle abordait, lors d'un colloque tenu à Ottawa, la question de l'impact du libre-échange sur l'avenir économique des femmes. Au cours des deux années qui ont suivi, la santé mentale faisait l'objet d'une réflexion commune. Par le biais de conférences et d'ateliers, la FNFCF a aussi pris part de façon très active aux discussions constitutionnelles.

## L'économie : notre regard

Lors de son Assemblée générale annuelle de 1992, sous le thème L'avenir, on en fait notre affaire!, les participantes ont révélé leur grand besoin de discuter à fond de la question et ce, dans toutes les régions du pays. Pour elles, la question du rôle des femmes dans l'économie, c'est l'affaire de toute la société. L'équité salariale, le travail non reconnu des femmes au foyer, l'équité en matière d'emploi, les femmes chefs d'entreprises, les femmes collaboratrices, la formation professionnelle, l'accès à tous les emplois et à tous les niveaux pour les femmes, les services de garde, ne sont que quelques exemples des avenues à notre disposition pour aborder l'économie au féminin. Un recueil, dont le titre provisoire est L'intégration économique : une affaire qui rapporte à tout le monde, sera d'ailleurs lancé lors du Sommet économique de la Francophonie en avril 1993. La FNFCF désire, par cet outil, sensibiliser la francophonie canadienne, les gens d'affaires, les groupes de femmes et les gouvernements aux réalités et aux priorités féministes dans le domaine économique.

C'est en établissant de plus grands partenariats entre les différents réseaux de la Francophonie et les groupes de femmes que la FNFCF espère faire reconnaître les principes de justice et d'équité envers les femmes dans notre société. Déjà cette année, en associant ses rencontres régionales de concertation aux séminaires en économie du Conseil canadien de coopération, en participant au Symposium du Monde associatif et au Sommet d'avril, la FNFCF entend poser les jalons basés sur la coopération et la solidarité.

Au sein du mouvement des femmes, l'organisme continue également à développer ses contacts et ses liens avec le réseau des divers regroupements de femmes du Québec (en 1990, une tournée provinciale a donné lieu à de fructueux échanges), de même qu'au Canada anglais. Une campagne nationale de sensibilisation face à l'appauvrissement des groupes et des femmes et dont la FNFCF marraine un volet : Des sacoches vides au Parlement fédéral, est un exemple du travail collectif des femmes auquel participe régulièrement la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.

Depuis sa fondation, la FNFCF défend les intérêts des femmes francophones au Canada. Elle travaille aujourd'hui pour la reconnaissance et l'équité envers les femmes dans notre société et elle mise sur la solidarité pour atteindre cet objectif : la solidarité entre femmes et entre hommes et femmes.

Micheline Piché  
Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.